

Théâtre d'Objets Documentaire

Durée 1 heure

À partir de 13 ans

Création Automne 2024

Dossier de Production



L'Ordre des Choses

De et Avec : Thomas Gourdy

Musique Live : Alexandre du Closel (distribution en cours)

Regard Extérieur : Julie Bertin

Création plastique et scénographie : Benoit Faivre, Tommy Laszlo, Camille Baroux

Production : Compagnie La Bande Passante

AVANT PROPOS

Je souhaite raconter l'histoire d'un homme qui éprouve une ressemblance qu'il a du mal à admettre. Il sent qu'il se reflète dans une forme qu'il rejette et qu'il combat dans tous ses engagements, jusque dans la rue.

La silhouette d'un adversaire.

Un adversaire qui se trouve être un père.

Lorsque je confie à des camarades que je suis fils, petit-fils, arrière-petit-fils de flic, ils me demandent souvent s'il est au courant de mes activités militantes. Si j'en parle avec lui.

Comme si j'avais vocation à être un trait d'union entre deux clans qui se tournent le dos ou qui s'affrontent.

Un affrontement rejoué dans les rues, lors des manifestations, lors des contrôles de police, dans les salles d'audience des tribunaux... Des scènes où chacun joue son rôle, sa partition comme attendu, comme des scènes d'un répertoire devenu presque classique.

Mais quand la réalité distribue les baffes, elle ramène tout le monde à sa place.

Thomas Gourdy

LE PORTEUR DE PROJET



Thomas Gourdy : Auteur et Interprète

Thomas Gourdy est comédien, metteur en scène, auteur et dramaturge. Il a été formé à l'Ensatt.

Il travaille régulièrement avec plusieurs artistes et compagnies qui inventent d'autres modes d'écriture et de diffusion des spectacles, comme la compagnie Ersatz (*Tomber du monde*, Théâtre de Liège 2022), le collectif Lynceus (*Roméo et Juliette*, Festival in situ à Binic en Bretagne 2023), la Compagnie Plateau K (*Le Réflexe de Moro*, théâtre d'Angers 2020) la compagnie flamande Ontroerend Goed (spectacle interactif *TM*, Chicago Shakespeare Theater 2020).

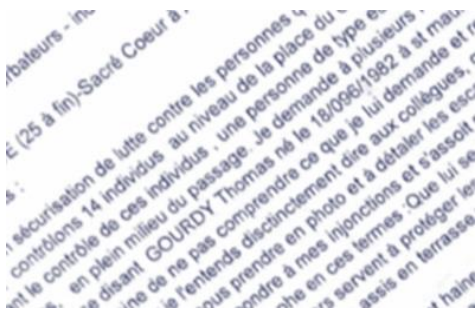
Il a mené une longue collaboration avec les équipes du Carreau, Scène Nationale de Forbach, avec lesquelles il a mené de nombreux projets d'action culturelle et mis en scène plusieurs spectacles : *Night by Night* en 2014, *Tricksters* en 2015, *Tandem* en 2017, *La guerre des pauvres* en 2020. Il est aussi conseiller technique et aide à l'écriture auprès d'André Téchiné pour son film *Dans le viseur* dont la sortie est prévue en 2024, pour qui il contribue à épaissir la vision politique d'un personnage manifestant qui entretient une amitié de voisinage avec une femme Officier de Police Judiciaire.

Sa collaboration avec la Bande Passante débute lorsqu'il dirige certaines collectes et ateliers d'écriture durant le confinement en 2020 pour *Devenir*. Il s'engage dans cette création et en devient le dramaturge et le coauteur.

En 2021, il est au CDN de Caen avec la performeuse brésilienne Janaina Leite pour un laboratoire autour d'un projet documentaire personnel : mettre en parallèle son engagement militant dans la rue et l'engagement de sa famille dans les forces de l'ordre, et la façons dont ces adversaires se confrontent dans la rue, dans les tribunaux, comme dans la famille.

Les premières étapes de travail font état d'une proposition à la fois documentaire et authentique, aux enjeux individuels et collectifs, aux possibilités larges de manipulations et théâtralité. Le souhait de faire naître ce spectacle au sein de la Cie Bande Passante s'est alors imposé comme une envie et une évidence partagées.

LA GÉNÈSE DU PROJET



En Juillet 2017 je suis à une terrasse d'un café à Montmartre. Un peu plus loin il y a de l'agitation, je me lève et j'assiste à un contrôle policier qui ne me laisse pas indifférent. Je m'en mêle avant d'être moi-même contrôlé et poursuivi pour avoir pris en photo les policiers. Il y a des situations comme des rencontres : on ne s'en détache pas facilement.

Lors de mes deux audiences par le tribunal Judiciaire, puis le Tribunal d'Instance, et grâce à l'enregistrement du fond de ma poche, j'ai retranscrit une langue judiciaire qui m'était étrangère et une autre, la mienne, que je ne reconnaissais pas. La retranscription de ces voix a fait ressurgir des fantômes. Ceux de mes aïeux paternels, père, grand-père, arrières-grand-père, tous policiers. Et j'ai replongé dans toutes ces silhouettes de policiers que je filme ou photographie depuis longtemps.

Lors de mes procès, il a été question de cette photo que j'ai prise des policiers lors de ce contrôle.

La juge de la Cour d'appel m'a demandé pourquoi j'avais pris cette photo :

« Parce que... c'est mon... c'est le droit qui m'y autorise... j'ai le droit de prendre une photo... et je n'ai pas à »

« mais ce n'est pas une question de droit monsieur. La question c'est pourquoi. Pourquoi vous avez fait ça ? Mais ce n'est pas une question de droit. Si vous me répondez le droit alors on n'a rien à faire là. La question c'est : vous faites ça souvent ? »

Je me souviens m'être étonné qu'une Juge affirme que ce qui nous préoccupait n'était pas en rapport avec le droit.

La retranscription m'a révélé ce qu'il y avait en creux de sa remarque : il ne s'agissait pas *uniquement* de droit.

Le tribunal ne cherchait pas à savoir si j'étais dans mon « bon droit », mais à m'interroger sur ma pratique : Pourquoi j'avais pris cette photo ? Est ce que je faisais ça souvent ?

Il faut bien admettre que la Juge voyait juste là où j'avais un point aveugle. Une fois dépassée la question légale de l'affaire, il s'agissait que le dispositif justice m'aide à questionner cette habitude de peupler mon esprit de fantômes policiers.

Depuis ces procès, j'ai commencé à rassembler des archives qui concernent mon père. J'ai cherché un album photo dans une cave et je n'ai rien trouvé. J'ai demandé à ma mère si elle avait des photos de mon père, elle n'en a qu'une qu'elle légende ainsi : “Ton père contre le mur prend photo” . La photo montre mon père masqué par un appareil photo alors que lui-même photographie ma mère.

Un procès fait parler le ministère public, l'accusation et la défense. Toutes les parties qui s'expriment sont l'expression de la société. L'impartialité du Juge procède de la mise en rapport de toutes ces paroles. L'appareil judiciaire n'est pas qu'un simple instrument. Par ses dispositifs il garantit la reconnaissance de ma qualité de citoyen, et invite l'accusé à reconnaître les droits et les devoirs qui lui sont attachés, et que le linge sale ne se lave pas uniquement en famille.

NOTES D'INTENTION ET DRAMATURGIE



Quand les images bégaient

Depuis deux ans, je suis observateur de la Ligue des Droits de l'Homme, et je mène des observations et des rédactions de rapports sur le schéma de maintien de l'ordre mis en place par la préfecture de Paris.

Les interactions entre les citoyens et les policiers lors de mouvements sociaux ou de contrôle de rue, sont le théâtre de scènes qui se jouent dans un décor grandeur nature et sont sources de nombreuses images. Les policiers filment, de même que les manifestants, des témoins, des journalistes, des caméras de surveillance. Ces images sont diffusées : sans y être ou y avoir été, il semble qu'on y ait accès. Elles sont aussi commentées : de nouvelles images sont tournées avec des gens parlant eux-mêmes d'images. Les images bégaient. Les argumentaires de même.

Quand la réalité dépasse du cadre

J'ai beaucoup regardé ces images diffusées en direct sur les réseaux et reprises sur les chaînes youtube de nouveaux médias. J'en ai produit beaucoup moi-même que je n'ai pas diffusées.

En regardant ces films en boucle, je m'aperçois que rien ne déborde du cadre : ni de l'objectif, ni de l'écran, ni du temps de la séquence.

L'enregistrement du réel n'est pas une restitution du réel. C'est une fenêtre, qui induit son cadrage, sa durée, desquelles les circonstances débordent. Le public est mis face à des silhouettes enregistrées qui ne disent rien de ce qu'elles faisaient avant et de ce qu'elles ont fait ensuite, qui ne racontent rien de leurs intériorités.

La guerre des images ne stabilise dans le temps et dans l'espace qu'une ligne de démarcation entre des mondes qui se regardent derrière des objectifs de caméras.

« Faire des scènes »

Lorsque j'ai été témoin de cette scène d'humiliation de ces femmes par des policiers. J'ai protesté timidement. Je me suis immiscé dans une scène dont j'aurais dû rester spectateur. J'ai poussé l'interaction jusqu'à prendre une photo des policiers, et de spectateur je suis devenu fauteur de trouble.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on m'a poursuivi pénalement : "tapage injurieux et trouble à l'ordre public".



On me reprochait finalement d'avoir « fait une scène ».

Les procès que j'ai traversés eux-mêmes réunissent des personnages : un accusateur, un défenseur et un juge. Ceux qui s'y expriment ne le font ni par l'image, ni par l'entremise d'autres moyens. Ils sont présents. Rien de ce qui s'y produit ne se joue en dehors de ce temps donné, précis.

Ces tribunaux de Police sont publics. Ils mettent en scène des paroles qui s'affrontent. Ils visent l'impartialité du jugement rendu en convoquant des personnes comme le théâtre invoque ses personnages : pour que le principe d'un "jugement" fonctionne, il faut que tout son dispositif (le tribunal) vise à donner la parole à tous. Ainsi une décision pourra donner l'impression d'être juste.

Une salle d'audience est un idéal de théâtre bien en ordre.

Un équilibre de surface

Et pourtant, tout ce qui ne se dit pas joue à plein.

J'ai fait un enregistrement sonore de ces procès. Lorsque je les écoute, j'entends aussi, comme des présences entrelacées, les mots et les non-dits sociaux, historiques, et aussi intimes.

Un procès est un idéal d'équilibre. Pourtant, il n'y parvient pas. C'est une mission impossible par essence. Vouloir réduire l'humain à quelques scènes codifiées est une absurdité.

Les procès sont publics, comme les spectacles. Chacun y joue son rôle, et aucun ne s'y dévoile tout à fait.

Un enjeu théâtral



Je veux prendre le pari de rejouer ce procès et de lui donner la valeur d'un jugement bien rendu.

Tenter de mettre de l'ordre, un autre ordre. Mettre de l'ordre dans la justice comme à la scène, pour permettre des jugements parfaits (parfaire des jugements ?). Et rendre ainsi justice à mon père comme à moi-même.

Étant juge et parti, pourrais-je mettre en scène mon histoire de famille, la laisser se développer pour éclairer l'affaire, le faire avec l'idéal d'équilibre que le dispositif du tribunal tente de mettre en place sans y parvenir ? Le traitement sera

évidemment lui aussi incomplet, alors au moins le faire avec des outils qui sont les miens.

Une enquête documentaire à partir d'objets



C'est une tentative ridiculement sérieuse, parfaitement incomplète, une tentative artistique de créer l'espace idéal pour "juger" deux clans qui s'affrontent.

Sans la présence et le réel de l'ici et maintenant, comment faire quand il n'y a ni témoin ni preuve ? Comment mettre en lumière de façon équilibrée les absents et leurs histoires : la carrière policière de mon père, des souvenirs d'enfance, des récits de foules, des futurs imaginés...

En invoquant au plateau, comme le tribunal convoque à la barre : les personnages, les croisements d'époques, les histoires, les souvenirs plus ou moins nets, les futurs imaginés, je mettrai en jeu le réel par l'incarnation et la manipulations de documents et d'objets.

Le juge théâtral que je me propose d'être fera comme le juge que j'ai rencontré, il prendra en compte les éléments humains et matériels - les pièces - et leur confèrera un statut à la hauteur de ce qu'ils peuvent éclairer. Ce que le juge du réel ne fait pas, c'est de prêter à ces morceaux du réel une existence autonome et contradictoire. Une vie en perpétuel aller-retour entre ses couches intimes et publiques. Convoquer en scène des individus et des documents, ce n'est pas tant pour qu'ils parlent d'eux-mêmes que pour les faire s'exprimer là où un temps administratif ne peut pas s'attarder.

La scène prendra comme trame ce procès passé, avec les moyens du théâtre : les photos, les vidéos, les procès verbaux seront plus que de simples archives, elles seront les portes d'accès à des réalités de vies pleines et complexes. Prendre le pari de leur donner le temps et la place pour faire leurs mues en public.

Un musicien en écho des polyrythmies de pensées et des dissonances de récits



Lors du procès, je perds le fil de ma pensée. On me coupe la parole très souvent. Je recommence donc mon raisonnement parfois depuis le début. Je me répète. De peur d'employer un mot impropre, je cherche mes formulations, je tente de les préciser, au final je me perds.

Les questions du ministère public ne m'aident pas. Elles ne cherchent pas à établir les faits. Ces gens cherchent autre chose. Peut-être à faire surgir une parole plus spontanée ? Peut-être à me faire perdre le fil ? A perdre de vue ma partition ? Je suis contraint à l'improvisation.

Le musicien en scène est improvisateur, il accompagne avec son art, la cacophonie improvisée de ce moment judiciaire, en soulignant sa musicalité.

Il accompagnera aussi les interventions de chaque personnage. Chaque personnage a une ligne dramatique, une langue et un rythme qui lui sont propres : ils jouent chacun leur tour, comme des solistes improvisateurs.

Le musicien utilisera des éléments percussifs hybridant les instruments et les objets, comme le piano préparé. Il s'appuiera sur des objets du réel évoqués par le texte pour créer une ligne rythmique et mélodique. Un fil tendu entre toutes ces paroles, entre ces notes aléatoires et discordantes, qui parfois peuvent se rejoindre pour faire entendre une orchestration symphonique. Une mécanique judiciaire en ordre, qui accorde les dissonances. Un ordre des choses.

PISTES TEXTUELLES

Remarque : ces extraits ne constituent pas pour l'instant un passage définitif du texte. Il s'agit d'une tentative formelle d'emprunter au style du procès verbal dressé par les policiers (la formulation « monsieur X se disant Thomas Gourdy » est reproduite textuellement). La neutralité apparente du propos évoque le statut du narrateur omniscient dans un roman, et cette emprunt formel peut être un support intéressant pour coller à la forme de la langue judiciaire.

« un portrait parcellaire »

"Nous faisons un portrait parcellaire de monsieur X, se disant Thomas Gourdy. Nous détaillons, par quelques anecdotes, une cartographie de sa personnalité en archipel. Pour tout ce qui nous échappe, X parle à la première personne. De tout ce qui, à lui aussi, parfois, lui échappe. Nous reportons quelques passages de ses deux audiences : Au Tribunal D'instance de Paris 19eme et à la cour du Tribunal d'appel de l'Ile de la Cité, Indistinctement, et sans ordre chronologique. Les scories de langage, les hésitations, les chevauchements de paroles, les silences, les bruits ambiants, sont formalisés."

« il n'avait d'intention particulière »

"La place du Calvaire est ensoleillée. 3 policiers contrôlent des femmes dont 6 sont enceintes. Ces femmes en pleine lumière, les touristes en retrait, les policiers à l'ombre. Le Brigadier de Police, plus tard se révélant être l'agent Massimo Bernardie, accompagné des agents Jérôme Bourdon, gardien de la paix et Vincent Brochard, gardien de la paix, commande aux femmes de tourner sur elles-mêmes, écrase leurs stylos, les invective. En public. La distance des corps, l'écart entre les uniformes et ces femmes dénudées, le contraste de lumière, étaient en soi, un sujet, pour X. Selon ses propos tenus lors de ses deux audiences par les différents tribunaux : pas plus que lorsqu'il a monté ces marches, il n'avait pas d'intention particulière avec cette photo. Cette photo d'ailleurs, il ne l'a plus."

« derrière cette barre »

"Monsieur X se disant Gourdy n'est pas arrogant devant notre Tribunal - qu'il l'ait été ou non devant le Brigadier Massimo demeure une appréciation subjective - Il est plutôt technique, administratif, désincarné. Aussi raide que la barre en merisier derrière laquelle il se cherche une contenance, sans pouvoir s'y pencher, sans savoir s'y appuyer. La Justice, garante des libertés individuelles, s'ennuie, à l'écoute de pareille argumentation mal ficelée, maniérée, entichée de « DROIT » à ceci, de sa « FONCTION » de « CITOYEN », de sa façon de « RAMASSER » des morceaux de stylo en signe de « PROTESTATION », des « INTERSTICES » dans lesquelles il engouffre sa vigilance affectée face à des policiers qui font leur « DEVOIR ». Derrière cette barre, il est seul, sans euphorie, cerné par le calme de la puissance publique, et ses principes, il lui est difficile de rallier quiconque à sa cause."

L'ÉQUIPE DU PROJET

Thomas Gourdy : Direction Artistique, Écriture, Interprétation

Cf "le porteur de projet" page 4

Julie Bertin : Regard Extérieur



Après des études de philosophie à l'Université Paris I-Sorbonne, Julie Bertin entre à l'école du Studio Théâtre d'Asnières en 2009 puis intègre le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris deux ans plus tard.

Elle fait ses premiers pas de metteuse en scène au Conservatoire en montant *Berliner Mauer : vestiges*, pièce écrite et mise en scène avec Jade Herbulot. La compagnie qu'elles fondent, Le Birgit Ensemble, crée des spectacles qui questionnent notre rapport à l'histoire et la politique. Elles créent leur deuxième spectacle *Pour un Prélude* en 2015, et clôturent leur tétralogie intitulée *Europe, mon amour* avec les spectacles *Memories of Sarajevo* et *Dans les ruines d'Athènes* créés au 71e Festival d'Avignon. En 2019, elles

montent *Les Oubliés (Alger-Paris)* à la Comédie-Française. *Roman(s) national*, créé en décembre 2021 au CDN de Rouen, inaugure un nouveau champ d'investigation tourné vers l'écriture de fiction. Ce même hiver, elles conçoivent leur premier *Birgit Kabarett*, une forme musicale qui évolue au rythme de l'actualité politique française et européenne. Leur prochaine création, *Les Suppliques*, traitera de l'histoire de la persécution des Juifs sous l'Occupation et mêlera documents d'archives et récits fictionnels. En parallèle de son travail au sein du Birgit Ensemble, Julie Bertin collabore régulièrement avec d'autres artistes. En 2018, elle met en scène Léa Girardet dans *Le syndrome du banc de touche*. En 2019, elle met en scène *Dracula* de l'Orchestre National de Jazz. En 2022, Julie Bertin retrouve Léa Girardet avec qui elle co-écrit une pièce librement inspirée du parcours de l'athlète sud-africaine Caster Semenya : *Libre arbitre*.

Benoit Faivre: création plastique et scénographie



Né en 1979, il quitte ses études scientifiques pour étudier l'Histoire, le cinéma, le théâtre, l'histoire de l'art, la musique. Il s'oriente vers les arts plastiques et vers la création sonore et musicale pour le théâtre (Cécile Backès, Joseph Danan, Michel Dydin,...). Il fonde la compagnie la Bande Passante en 2007. Avec ses deux premiers spectacles (*Compléments d'Objets* et *Cockpit Cuisine*), il trace le sillon d'un théâtre d'objet documentaire. Il est rejoint par Tommy Laszlo en 2014 pour co-diriger le cycle « Mondes de Papier » (*Au Fond, Nos Jardins, Cité de Papier, Jardin de Papier, Villes de Papier et Vies de Papier*). Il crée *Devenir* en 2022.

Tommy Laszlo : création plastique et scénographie



Né en 1975, Tommy Laszlo est plasticien, diplômé de l'École supérieure d'art de Lorraine. Il travaille comme décorateur de cinéma pour les studios de Samsafilms et Delux Production à Luxembourg. Pour l'Opéra-Théâtre de Metz, le CDN de Nancy-La Manufacture, le bio Escales Lyriques, il crée des vidéos. En parallèle, il travaille à des productions personnelles, en particulier des portraits vidéo. Depuis 2014, il collabore étroitement au cycle «Mondes de Papier» dans lequel s'inscrit notamment le spectacle *Vies de Papier*. Il collabore sur l'ensemble des projets de la compagnie avec différents rôles de la création plastique à la conception de projets sur mesure. Il mettra en scène *Retour à Sonora* en 2025 à partir du roman graphique de Nicolas Moog.

Camille Baroux : création plastique et scénographie



Designeuse graphique diplômée des Beaux Arts de Lyon et de l'ESAAB de Nevers, Camille partage son temps entre une pratique de graphiste et des projets de recherche. Spécialisée dans la conception éditoriale, elle s'intéresse aux formes du livre, aux dispositifs de lecture et aux formes plurielles d'énonciation. Son approche se structure autour du travail de la typographie, de la composition et du montage. Ses créations traversent différents champs de disciplines, dont celui de la littérature, de l'art et de la mise en scène. En 2021, elle co-réalise avec la Cie 19 Juillet, la performance *Un Beau Ténébreux*, et prépare la prochaine pièce *Éclipse, Nuit en fugue*. Depuis 2020, collabore avec la Cie La Bande Passante sur le projet *Devenir*.

Alexandre du Closel (en cours) : création musicale en direct



Alexandre du Closel est pianiste, compositeur et improvisateur. Après avoir notamment étudié avec Peter Giron, Rick Margitza, Franck Amsallem et Hélène Tysman, il se tourne vers la musique improvisée et s'investit dans la technique du piano préparé. En découle nombre de collaborations où priment les esthétiques expérimentales tels que les groupes *Strie*, *Dicht*, le solo pour cadre de piano et lithophone *Astrophore*, ou bien le quartet de musique répétitive *WHY PATTERNS?*, lauréat JazzMigration#6 pour l'année 2021. Il participe parallèlement à la création du collectif et label *2035*, dont l'orchestre est en résidence à la Dynamo des Banlieues Bleues sur la saison 21/22. Actif sur la scène improvisée française, on a pu l'entendre aux côtés de Toma Gouband, Jean Brice Godet, Philippe Lemoine, Morgane Carnet, Frederic Maurin, Timothée Quost, Rafaele Rinaudo.

CALENDRIER ET BUDGET DE CRÉATION

Écriture Texte

1 personne, 4 semaines

Écriture plastique : objets et dispositifs

2 personnes, 3 semaines

Recherche plateau 1

5 personnes, 2 semaines

Répétition et création plateau 2

5 personnes, 2 semaines

Budget de création : environ 65000€

Recherche de coproduction et préachats en cours

EN TOURNÉE

Nombre de personnes en tournée :

3 personnes : un comédien, un musicien, un·e technicien·ne polyvalent

Temps de montage :

2 services.

Taille de plateau :

7m de largeur, 5m de profondeur

Transports :

2 A/R trains au départ de Paris, 1 camionnette 6m³ au départ de Metz

Tarifs préachats :

La première représentation : 2600€ (tarif coproducteur 2200€)

La représentation suivante : 1500€ (tarif coproducteur 1200€)

QUELQUES RÉFÉRENCES :

MICHEL FOUCAULT ET LES JUGES, source INA, 1977 (entretien télévisé)

“Quand le juge demande à l'accusé de se reconnaître coupable, d'accepter sa faute, il lui demande un formidable service. Il demande à l'accusé de dire au fond ceci : Hé bien oui, monsieur le juge, ce n'est pas tellement vous qui jugez, c'est la société toute entière. C'est cette société à laquelle j'appartiens. C'est donc moi qui me punis moi-même et ce n'est donc pas vous; je vous innocente, vous, juge. “

PATER, d'Alain Cavalier, 2011 (film)

Le film explore la relation entre un acteur, Vincent Lindon, et son réalisateur, Alain Cavalier. Il a pour thème : le retour au père. Ils jouent la relation père/fil au moyen d'un jeu de rôle où l'un est le premier ministre et l'autre le président de la République. Le film alterne entre la parole documentaire et le jeu fictionnel, par glissements.

LA COULEUR DES CHOSES, de Martin Panchaud, 2022 (bande dessinée)

La Bande Dessinée est un récit d'aventure policière vu du dessus. Les personnages sont des points se déplaçant sur un décor en plan de coupe. Les situations sont restituées dans leurs données objectives. C'est au lecteur de se représenter et d'incarner les visages des personnages et les lieux.

L'HOMME RÉÉCRIT, de Marc-Antoine Mathieu, 2017 (bande dessinée)

La Bande Dessinée est construite à partir de la découverte d'une boîte d'archive, dans laquelle le protagoniste principal découvre qu'il est, depuis la naissance, le sujet d'expérimentation pour la réalisation d'une œuvre d'art. C'est en tentant de comprendre l'intention de projet et en déployant ces archives, qu'il réalisera de fait, ladite œuvre.

La BD commence et termine sur cette citation de Spinoza : *“Les hommes se trompent en ce qu'ils se croient libres; et cette opinion consiste en cela seul qu'ils ont conscience de leurs actions et sont ignorants des causes par où ils sont déterminés.”*

TAKE OVER, d'Anri Sala, Bourse du Commerce, 2021 (installation)

Dans cette installation, deux écrans 16/9em montrent des pianos où d'un côté se joue la Marseillaise, par un pianiste, de l'autre, l'Internationale composée par un clavier mécanique. Un duo inspiré par le fait que, durant des dix-sept premières années, l'Internationale n'avait pas de mélodie allouée : ses vers étaient chantés sur l'air de la Marseillaise. La musique y a alors un rôle de syntaxe, de structure, plutôt que de contenu.

CABANE, Aurélien Débat, 2015 (livre graphique)

Un livre né de l'exposition participative au studio Fotokino à Marseille. A partir de modules en cartons, il propose au public de créer des cabanes qui seront toutes différentes.

Ces cabanes ressembleront finalement à de grands ensembles, comme peut l'être un tribunal, mais se créent à partir d'éléments sans fondations, comme s'il s'agissait de construire un abri léger et temporaire.

LEÇON, de Roland Barthes, 1978 (conférence)

Dans cette conférence pour le Collège de France, il est question de pouvoir. Non en tant qu'objet exemplairement politique, mais en tant qu'objet idéologique, qui se glisse là où on ne l'entend pas du premier coup, dans les institutions, les enseignements, dans les mécanismes les plus fins de l'échange social : non seulement dans l'État, les classes, les groupes, mais aussi dans les modes, les opinions courantes, les spectacles, les jeux, les sports, les informations, les relations familiales et privées.

LA TRAME CACHÉE, Edward Bond, 1998

Cet ouvrage théorique d'un auteur dramatique majeur du théâtre anglais et international, est une exploration de l'œuvre dramatique en tant que lieu où raison et imagination s'élucident l'une l'autre. Comme si l'œuvre que nous écrivons nous offrait la tentative de nous comprendre nous-même et ce que nous faisons.

“La dramatisation sous toutes ses formes est l'unique moyen que nous ayons de créer notre ce savoir et de recréer constamment notre humanité.”

La bande passante

labandepassante.cie@gmail.com
3 rue George Bernanos, 67000 Metz

THOMAS GOURDY
Responsable artistique
artistique@ciebandepassante.fr

☎ 06 08 13 93 06

AURÉLIE FISCHER
Responsable administrative
administration@ciebandepassante.fr

☎ 06 33 53 22 62

ISEULT CLAUZIER
Responsable de la communication
et de la diffusion
diffusion@ciebandepassante.fr

☎ 06 30 95 20 99